

TRESPA. DÉCLARATION DE POSITION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

en collaboration avec l'équipe Nehmo chargée du développement durable

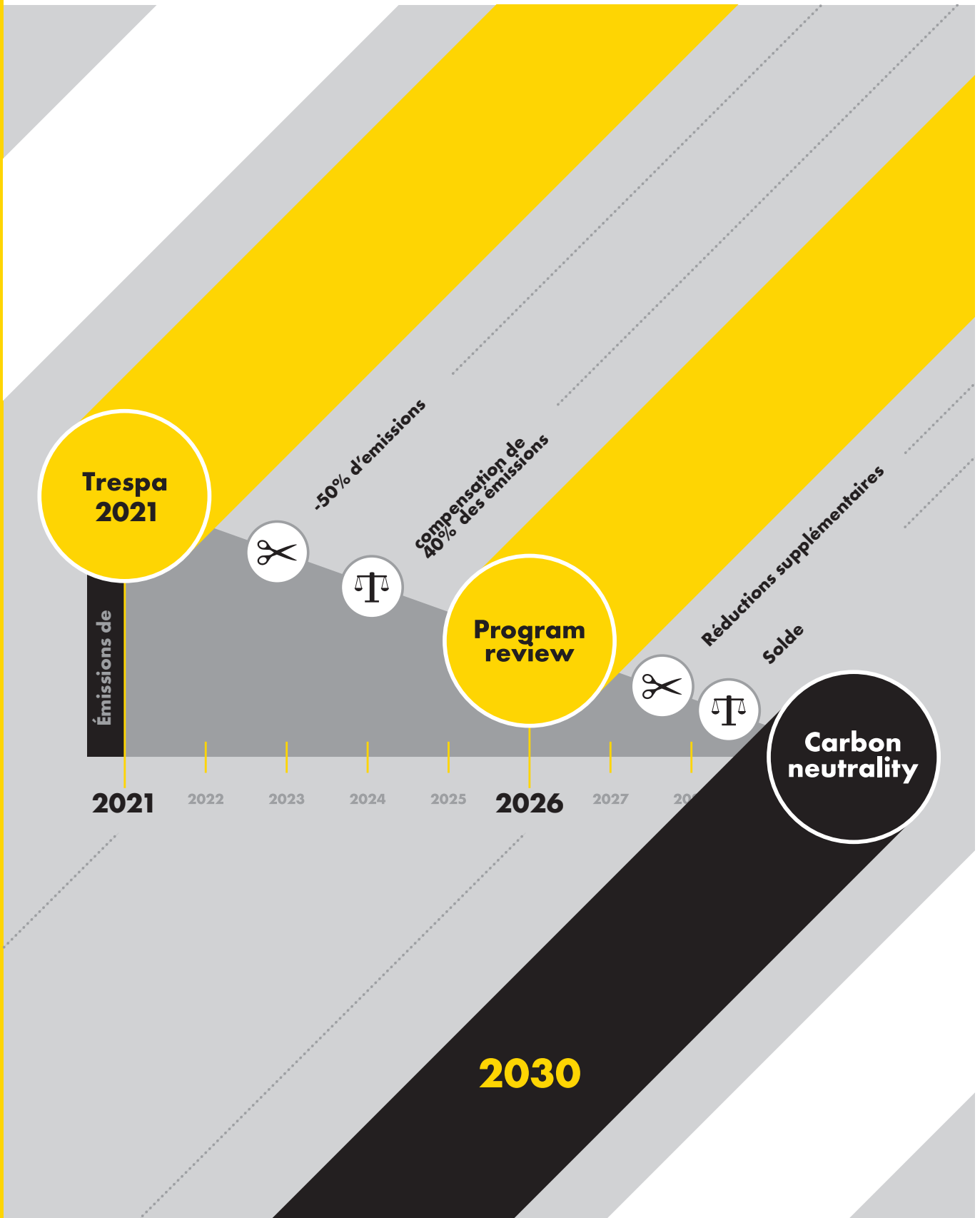


TABLE DES MATIÈRES

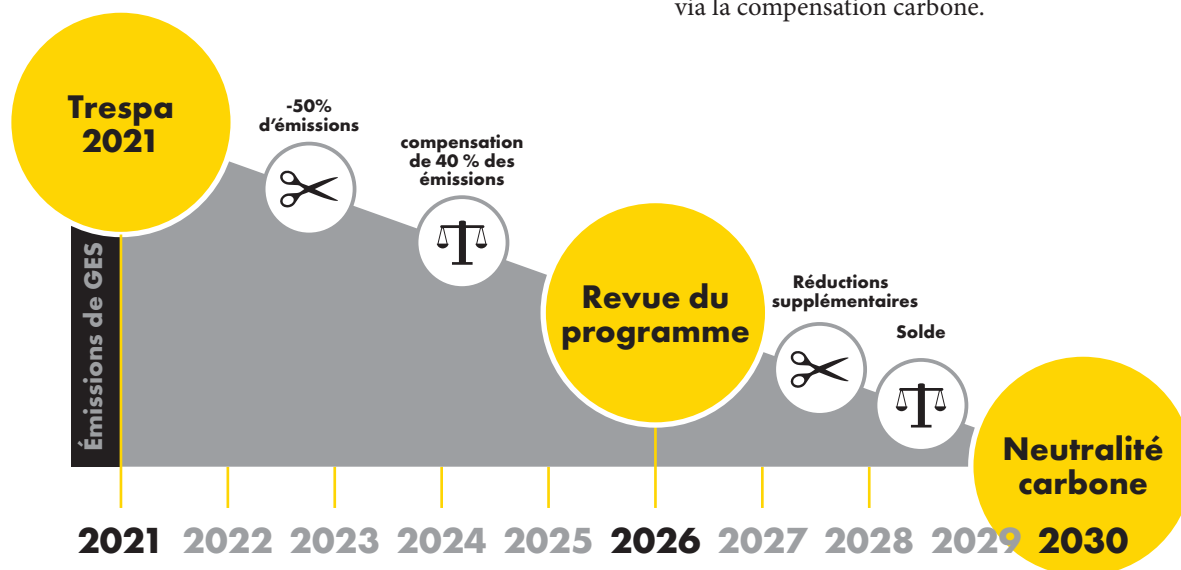
- 3 RÉSUMÉ
- 9 INTRODUCTION
- 10 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE
- 11 APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 12 STRATÉGIE DE DURABILITÉ : APPROCHE CRADLE-TO-GATE
- 15 COMPENSATION DES ÉMISSIONS RÉSIDUELLES
- 16 DONNÉES ACV DE TRESPA : ENSEIGNEMENTS RETIRÉS ET PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR
- 21 FEUILLE DE ROUTE JUSQU'EN 2030
- 24 OPTIMISER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE EN AUGMENTANT LA DURÉE DE VIE UTILE DE NOS PRODUITS
- 26 DÉFINITIONS : POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DEMANDE EN ÉNERGIE PRIMAIRE ET EMPREINTE EAU
- 28 ANNEXE

RÉSUMÉ

SUR LA VOIE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Chez Trespas, nous agissons pour le développement durable depuis plus de 10 ans. Dix années au cours desquelles nous avons beaucoup appris de nos données sur nos forces et nos faiblesses en matière de développement durable. Au fil des ans, nous avons introduit toute une série d'améliorations, dont certaines n'ont pas donné les résultats escomptés en termes de réduction de l'empreinte environnementale.

Loin de nous détourner des enjeux environnementaux, la période difficile que nous venons de traverser nous a incités à redoubler d'efforts et à concentrer nos actions sur un des défis les plus urgents de notre époque : réduire les émissions de CO₂. Comme par le passé, nous publierons une Déclaration annuelle de position sur le développement durable. Et nous documenterons dans le détail les actions menées pour réduire les émissions dans nos installations. Nous élaborerons également des projets de captation carbone pour compenser nos propres émissions de CO₂. Dans le cadre de notre engagement en faveur de la neutralité carbone pour 2030, nous envisageons une réduction de 50% d'ici 2026 et une compensation de 40% de nos émissions via la compensation carbone.

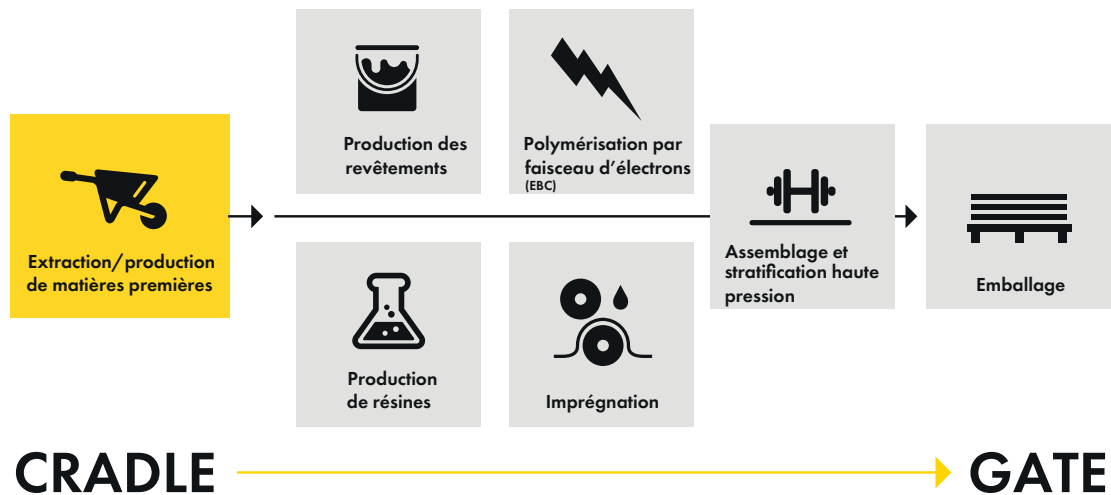


UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous estimons qu'il est de notre devoir de réduire notre empreinte carbone. Nous sommes également convaincus que la réduction de notre empreinte environnementale globale est essentielle au succès à long terme de notre entreprise et à la préservation de l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré le développement durable dans notre philosophie d'entreprise et adopté pour devise « do no harm, do good, do better (ne pas nuire, bien faire, faire mieux) ».

Notre stratégie de développement durable repose sur l'intime conviction que tout changement doit être initié au niveau de l'entreprise elle-même : « do no harm » (ne pas nuire). Notre approche est pragmatique : nous mesurons notre impact, nous nous fixons des objectifs pour réduire cet impact, nous assurons un suivi et nous rendons compte des progrès accomplis. Pour mesurer notre impact, nous employons la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). L'ACV évalue dans le détail l'empreinte environnementale globale de nos produits, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à leur départ de l'usine (approche cradle to gate).

PROCESS DE FABRICATION DES STRATIFIÉS HPL TRESPA



Le second volet de notre stratégie consiste en la recherche d'opportunités pour préserver l'environnement au-delà du cadre de nos propres installations : « do good » (bien faire). Cela inclut la création de produits hautement durables, dont la longue durée de vie limite les besoins de remplacement. Nous développons également des projets pour contribuer à absorber ou réduire des émissions de CO₂ moins directement liées à nos usines et à nos produits.

Nous sommes convaincus que relever les défis de la durabilité permettra à notre entreprise de continuer à prospérer et à « do better » (faire mieux) à l'avenir. Nous investissons dans le développement durable dans la perspective que ces efforts perdurent au-delà des actuels changements réglementaires et des considérations d'ordre éthique ou moral.

DONNÉES FACTUELLES SUR NOTRE EMPREINTE

Nous pensons que l'on ne peut maîtriser que ce que l'on mesure. Chez Trespa, nous quantifions nos impacts grâce à la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), qui est l'outil le plus fiable pour mesurer l'empreinte d'un produit ou d'un process. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'ACV pour les trois indicateurs environnementaux principaux : le potentiel de réchauffement climatique, la demande en énergie primaire et l'empreinte eau.

CATÉGORIE D'IMPACT	UNITÉ	IMPACT 2019	IMPACT 2021
Potentiel de réchauffement climatique ¹	tonne CO ₂	56,119	28,085
Demande en énergie primaire ^{1&2}	GJ	3,592,836	3,066,342
Empreinte eau ²	m ³	29,116,400	26,409,784

¹ Le potentiel de réchauffement climatique inclut le stockage en CO₂ des fibres de bois pré sentes dans nos panneaux.

² L'indicateur empreinte eau doit être utilisé avec précaution en raison des incertitudes élevées et de l'expérience limitée mentionnées dans la norme EN15804-A2. Ainsi, l'indicateur d'impact de l'empreinte eau en 2019 a été ajusté en se référant au document de position précédent afin de refléter une comparaison précise entre les 2 années.

Trespa a élaboré des plans d'action pour agir sur ces trois indicateurs environnementaux mais l'urgence climatique requiert d'œuvrer en toute priorité à réduire les émissions de CO₂ dans les années à venir. Nous nous attacherons en priorité à réduire les 56 100 tonnes d'émissions de CO₂ générées lors de la fabrication de nos produits.

Entre 2019 et 2021, Trespa a constaté une réduction de 50 % de son impact sur le réchauffement climatique. Cette réduction est principalement due au passage à une électricité 100% renouvelable et à l'installation de machines plus économes en énergie sur le site en 2020, cependant une part de cette baisse est due à la diminution du volume de production en raison de la pandémie de Covid-19 ainsi qu'à certaines activités d'amélioration des données (5%). Par conséquent, afin d'atteindre les objectifs à 5 ans, nous continuerons à mettre en œuvre les projets de réduction d'impact détaillés dans la section suivante.

UN PLAN D'ACTION CLAIR POUR LES 5 ANNÉES À VENIR

Dans le cadre de son objectif global de réduction de son empreinte carbone, Trespas ambitionne de baisser de 50 % ses émissions de CO₂ à l'horizon 2026 (soit 28 000 tonnes). Les principaux leviers d'amélioration sont présentés dans le tableau ci-dessous.

MESURE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO ₂	SCOPE D'ÉMISSION	POTENTIEL DE RÉDUCTION DE CO ₂	STATUT
Efficacité énergétique optimiser l'utilisation de l'énergie thermique au niveau des presses et de la ligne d'imprégnation	Scope 1	10%	En cours
Privilégier l'énergie verte passer à 100 % d'électricité renouvelable	Scope 2	38%	Objectif atteint
Privilégier les matières premières renouvelables y compris des résines biosourcées	Scope 3	À définir (2 - 4%)	En cours

Objectif de réduction totale 50% (28,000 tonnes)

Nous continuerons à explorer chaque opportunité pour améliorer l'efficacité de nos process. Nous poursuivrons également notre transition vers des ressources plus durables, biosourcées et renouvelables, qui représentent d'ores et déjà jusqu'à 70 % des intrants. Ainsi début 2022, nous avons introduit, une nouvelle ligne de produits pour nos solutions de surface scientifiques que nous avons appelé TopLab^{®PLUS ALIGN}. Grâce à l'utilisation d'un produit biosourcé appelé lignine, qui est un sous-produit de l'industrie du papier, le contenu biosourcé de cette ligne de produits a été augmenté pour atteindre 85 %. L'impact environnemental des matières premières renouvelables biosourcées est inférieur à celui des intrants d'origine pétrolière. Les forêts et les cultures absorbent le CO₂ de l'atmosphère pendant leur croissance et continuent à le stocker après la récolte.

Au-delà de la réduction des émissions de carbone, Trespas ambitionne de réduire de 8 % sa demande en énergie primaire et de 5 % son empreinte eau.

Comme indiqué plus haut, nous allons développer des projets de compensation carbone, notamment en cofinçant des projets de captation de carbone en dehors de nos installations. L'engagement de Trespas pour la neutralité carbone a déjà commencé à se concrétiser par l'acquisition de 130 000 crédits carbone, dont 26 600 annuels ont été retiré en 2020 et 2021 (cf la description du projet en annexe 3).

NOUS SERONS TRANSPARENTS SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

L'objectif de notre démarche est d'offrir aux parties prenantes la plus grande transparence sur les efforts déployés par Tresa en matière de développement durable. Nous ferons également, chaque année, un point d'étape pour mesurer les progrès accomplis et les confronter aux engagements pris et nous actualiserons nos objectifs et nos initiatives à mesure que nous progresserons sur la voie de la durabilité.

Nous tenons à la disposition des personnes désireuses d'en savoir plus sur notre programme de durabilité une version longue de la présente déclaration, avec plus d'informations et de données. Nos équipes se feront également un plaisir de répondre à vos questions – n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Tresa local pour plus d'informations ou en écrivant à certification@trespa.com



INTRODUCTION

Trespa a été fondée en 1960 avec l'ambition de développer des matériaux qui créent du sens et ont un impact positif sur la vie des gens, la société et l'environnement qui nous entoure. Depuis lors, nous concevons et fabriquons des panneaux haut de gamme pour revêtements extérieurs, façades décoratives et applications scientifiques. Trespa mise sur le développement produits en combinant technologies de production de qualité et solutions intelligentes pour applications architecturales et scientifiques.

L'innovation a toujours été la clé du succès de Trespa. Elle sera également le socle de son avenir. En 2015, Trespa International B.V. a développé en interne une technologie EBC nouvelle génération. C'est à cette technologie avancée de polymérisation par faisceau d'électrons que les panneaux HPL de revêtement de façade Trespa® doivent leur remarquable résistance aux intempéries et la tenue de leurs coloris. C'est elle également qui confère aux panneaux pour applications scientifiques leur résistance à la rayure et aux produits chimiques.

Trespa a défini un cadre stratégique pour orienter son activité vers une croissance durable. Ce cadre s'articule autour de quatre éléments clés : LTO (License to operate, ou permis social d'exploitation), marché, cash & cost et compétences. La finalité est de maîtriser le risque non commercial, de développer l'activité, de maximiser la contribution de la croissance et de faire en sorte de disposer des talents nécessaires pour mener à bien tous les plans d'action. Parmi ces éléments, priorité est donnée à notre permis social d'exploitation (LTO), qui inclut des thèmes tels que :

1. La santé et la sécurité des salariés et de la population locale
2. Le développement durable et la préservation de l'environnement
3. La conformité des produits aux exigences réglementaires
4. Un reporting (financier) transparent et un comportement adapté des salariés.

Dès 2010, Trespa a fait du développement durable un axe majeur de sa stratégie LTO. Depuis lors, la société s'est considérablement investie dans l'amélioration de sa performance environnementale, initiant un grand nombre de projets et d'actions.

L'un des accomplissements dont nous sommes le plus fiers est la transformation de notre site de production en un pôle technologique grâce à la création de Nemho (the Next Material House), un centre R&D dédié au développement de nouveaux matériaux durables. Le pôle est entouré de nature. Nous avons planté plus de huit cents arbres pour favoriser la coexistence d'une faune et d'une flore nouvelles.

Un des éléments clés de notre approche est la grande transparence sur notre empreinte environnementale actuelle ainsi que sur nos plans d'action et objectifs pour réduire notre impact global.

Chez Trespa, le développement durable est une affaire de bon sens, une approche factuelle reposant sur une analyse cradle to gate et un impératif à prendre en compte dans chacune de nos activités.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

La politique de Trespas en matière de développement durable s'appuie sur notre motivation profonde à passer de « moins mauvais pour l'environnement » à « bénéfique pour l'environnement », avec un impact positif sur le monde qui nous entoure. Il s'agit d'une approche en trois étapes :

DO NO HARM (NE PAS NUIRE)

Trespas entend se conformer aux réglementations et directives relatives à la sécurité, aux produits et au développement durable en vigueur dans les pays où la société opère. Au-delà même de ces exigences, nous rechercherons des opportunités pour minimiser l'impact environnemental de nos activités et de nos produits.

DO GOOD (BIEN FAIRE)

Trespas entend aider ses fournisseurs et ses clients à relever les défis du développement durable. Nous entendons continuer à rechercher des opportunités et prendre des initiatives pour soutenir et promouvoir un développement encore plus durable, au-delà du cadre direct de nos activités actuelles.

DO BETTER (FAIRE MIEUX)

Chez Trespas, nous estimons que les investissements dans le développement durable sont bénéfiques pour l'environnement et pour la pérennité de l'entreprise. En effet, nombre de défis liés au développement durable constituent de belles opportunités pour accompagner nos clients et continuer à faire prospérer l'entreprise.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Améliorer la performance environnementale requiert une vision réaliste, des actions ciblées et une approche cohérente dans l'ensemble de l'entreprise.

La stratégie de Trespa en matière de durabilité repose sur trois principes clés, qui imprègnent notre mode de pensée et nos plans d'action.

BON SENS

Trespa mise sur une approche pragmatique de la durabilité. Cela implique d'avoir conscience que la fabrication d'un produit mettra nécessairement en œuvre des ressources et de l'énergie et aura inéluctablement un impact sur l'environnement. Cela étant, nous nous employons à optimiser la fonctionnalité de nos produits tout en en minimisant l'impact environnemental. Nous pensons que la durabilité est une question d'équilibre entre la fonctionnalité d'un produit et son impact. Notre but est de réduire les impacts sans perdre de vue les exigences de nos clients en matière de fonctionnalité.

APPROCHE FACTUELLE

Chez Trespa, nous pensons que l'on ne peut maîtriser que ce que l'on mesure. Pour relever plus activement les défis environnementaux, il nous fallait quantifier notre impact actuel sur l'environnement. Pour ce faire, nous avons employé la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) car c'est l'outil le plus fiable et le plus factuel pour aider les sociétés, les institutions et les gouvernements à intégrer de manière systématique le développement durable dans leur processus décisionnel. L'analyse du cycle de vie permet d'évaluer la charge environnementale d'un produit, d'un process ou d'une activité tout au long de son cycle de vie. Pour notre activité, cette analyse consiste à identifier

et à quantifier l'énergie et les matériaux utilisés pour la fabrication des produits Trespa, ainsi que les déchets et émissions générés. Cette approche basée sur le cycle de vie du produit permet à Trespa d'avoir une vision précise de son impact réel sur l'environnement. Nous pouvons ainsi identifier les facteurs de durabilité et prioriser les initiatives sur l'ensemble de la chaîne de valeur – des matières premières jusqu'à l'utilisation du produit par le consommateur.

La charge environnementale d'un produit ou d'une activité peut se traduire par divers impacts, comme le réchauffement climatique, l'acidification, l'eutrophisation, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la demande en énergie primaire, la formation d'oxydants photochimiques, l'empreinte eau, l'épuisement des ressources abiotiques... Dans le cadre de l'analyse ACV de Trespa, nous présentons les résultats liés à trois facteurs environnementaux : le potentiel de réchauffement climatique (émissions de CO₂), la demande en énergie primaire et l'empreinte eau.

Parmi ces trois impacts environnementaux, le potentiel de réchauffement climatique constitue une priorité absolue pour Trespa. Cet impact représente une grave menace pour la planète et appelle une action urgente à l'échelle mondiale. Avec le Sommet de la Terre de Rio, puis le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris, les actions visant à relever ce défi planétaire s'accroissent. Dans le cadre de l'accord de Paris, 191 pays (dont l'Europe) se sont ainsi engagés à limiter le réchauffement planétaire bien en deçà de 2 ° Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Cela implique d'atteindre le pic d'émission de gaz à effet de serre le plus rapidement possible pour tendre vers la neutralité climatique d'ici 2050.

UNE PARTIE INTÉGRANTE DU MODE DE GESTION DE L'ENTREPRISE

Nous avons intégré tous les thèmes du développement durable dans notre cycle continu de planification et de diagnostic des activités. Nous définissons nos priorités en matière de développement durable en fonction des résultats de nos analyses ACV et des objectifs qui nous semblent ambitieux mais réalistes pour accomplir des progrès significatifs. Le diagnostic des activités comprend la définition d'objectifs annuels dans le cadre du processus de budgétisation et une revue de direction mensuelle pour mesurer les progrès sur la base d'indicateurs de performance clés. Chaque année, de nouveaux objectifs de durabilité sont définis dans le détail et formalisés dans le cadre d'une convention d'objectifs de développement durable. Les progrès sont suivis de près et débattus trimestriellement par l'équipe dirigeante lors de réunions périodiques sur le thème du développement durable. Ces réunions sont notre outil privilégié pour suivre les activités et les progrès réalisés et réfléchir sur de nouvelles initiatives de durabilité. Par ailleurs, nous ajoutons une formation à la durabilité dans le processus d'intégration des nouveaux salariés ainsi que des comptes-rendus dans nos communications au personnel.

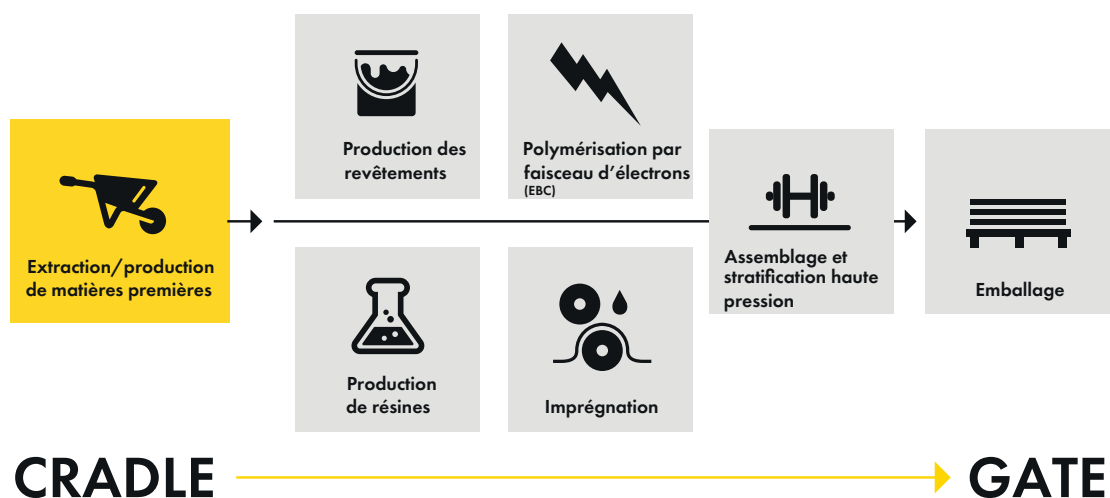
Trespa s'engage à informer l'ensemble de son personnel de ses initiatives de durabilité et à l'associer à ses démarches de protection de l'environnement.

STRATÉGIE DE DURABILITÉ : APPROCHE CRADLE-TO-GATE

L'ambition de Trespa, qui imprègne sa vision et son approche en matière de développement durable, est de réduire les impacts de la partie « cradle to gate » (de l'extraction des matières premières à la porte de l'usine) du cycle de vie de ses matériaux.

Le principe directeur est double : augmenter l'efficacité ou « faire plus avec moins » et remplacer les intrants (énergie ou matériau) les plus impactants de notre process.

PROCESS DE FABRICATION DES STRATIFIÉS HPL TRESPA



AUGMENTER L'EFFICACITÉ

Augmenter l'efficacité constitue le premier levier pour améliorer l'empreinte environnementale d'un produit en réduisant l'énergie et les matières premières nécessaires à sa fabrication.

Énergie. Il existe de nombreuses solutions pour améliorer l'efficacité énergétique d'un équipement industriel par la mise en œuvre de technologies modernes et une conception intelligente des systèmes. Remplacer des moteurs et des pompes

par des solutions à haute efficacité énergétique, stocker et recycler la chaleur à l'intérieur d'un système en circuit fermé, optimiser le système de fabrication intégré sont autant d'exemples de pistes de réduction de la consommation énergétique.

Matériaux. Une grande part des émissions industrielles est associée à la création des matériaux entrant dans la fabrication de nos produits. Une solution consiste donc à minimiser les déchets à chaque étape du process. Nous privilégions les conceptions de produits et process qui optimisent l'usage des matériaux de façon que notre produit fini offre d'excellentes performances tout en nécessitant moins de matériaux pour sa fabrication.

Nous nous rapprocherons également des fournisseurs de matériaux qui contribuent le plus à notre impact environnemental afin de leur faire partager nos ambitions et nos objectifs et de trouver avec eux des solutions mutuellement bénéfiques pour améliorer notre empreinte environnementale commune.

REEMPLACER LES INTRANTS LES PLUS IMPACTANTS

Il est également possible d'opter pour des alternatives bas carbone pour l'énergie et les matières premières utilisés dans notre process. Cela implique généralement de passer des ressources fossiles à des ressources renouvelables biosourcées.

Énergie. L'élément clé de cette stratégie consiste en la recherche active de solutions pour remplacer les sources d'énergie traditionnelles (électricité et gaz naturel) par des alternatives renouvelables telles que le biogaz, pour le gaz, ou l'éolien et le solaire, pour l'électricité. Cela implique de collaborer avec des tiers mais aussi de mettre en œuvre des projets

sur nos propres sites.

Matériaux. Les matières premières renouvelables biosourcées ont un impact environnemental plus faible que les intrants traditionnels dérivés du pétrole. Elles participent à la préservation des ressources fossiles et peuvent contribuer à réduire les émissions à effet de serre. Les forêts et les cultures absorbent le CO₂ de l'atmosphère au cours de leur croissance et continuent à le stocker après la récolte. Scientifiquement parlant, lors de la photosynthèse, les arbres absorbent le CO₂ et l'énergie solaire pour former du bois, et libèrent en retour de l'oxygène. Le CO₂ absorbé est stocké dans les produits en bois pendant toute la durée de vie desdits produits.



Nos panneaux consistent en une combinaison de matériaux renouvelables biosourcés (fibre de bois) et de résine, la part biosourcée étant supérieure à la part dérivée du pétrole – où certains de nos produits ont un contenu biosourcé allant jusqu'à 70%. (Dans le cas de notre nouveau produit TopLab® PLUS ALIGN, le contenu biosourcé atteint 85 %).

La disponibilité des matériaux biosourcés allant croissant, il est de plus en plus facile d'augmenter la part de matériaux biosourcés dans nos produits. Entre la sélection d'alternatives biosourcées et la sélection de fournisseurs plus performants, la durabilité est appelée à devenir un critère déterminant dans le choix de nos partenaires.

COMPENSER LES ÉMISSIONS RÉSIDUELLES

Comme indiqué plus haut, le potentiel de réchauffement climatique (émissions de CO₂) constitue notre priorité absolue pour les années à venir. Cela signifie que nous mettrons tout en œuvre pour réduire les émissions de CO₂ générées par nos produits. Nous appliquerons la stratégie exposée ci-dessus pour améliorer notre efficacité (tant en termes de matériaux que d'énergie) et remplacer les intrants les plus impactants.

Il ne sera toutefois pas possible d'éliminer toutes les émissions du processus de fabrication de nos produits physiques. Mais Trespa s'engage à compenser les émissions de CO₂ résiduelles incompressibles en économisant par ailleurs une quantité équivalente de dioxyde de carbone. Nous tiendrons cet engagement soit en achetant des crédits de compensation carbone certifiés, soit, et de préférence, en développant nos propres projets de séquestration de CO₂.

La neutralité carbone est atteinte quand les émissions de carbone associées à une activité ont été compensées par le financement d'un projet permettant d'économiser une quantité équivalente de carbone ailleurs dans le monde. L'achat de crédits de compensation carbone et le développement de projets de séquestration du carbone nous permettront de contrebalancer intégralement nos émissions résiduelles et d'obtenir un produit neutre en carbone. Notre ambition est d'atteindre la neutralité carbone nette de nos produits d'ici 2030.

DONNÉES ACV DE TRESPA : ENSEIGNEMENTS RETIRÉS ET PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Ces douze dernières années, Trespas s'est efforcée d'adopter une approche durable en mesurant et en minimisant ses impacts environnementaux. Notre cheminement vers la durabilité environnementale a débuté en 2010. Depuis lors, nous avons effectué neuf analyses du cycle de vie.

Ces analyses ACV nous ont permis de :

1. Mieux comprendre nos flux/bilans de matière et d'énergie, ce qui a conduit à l'introduction de systèmes de mesure supplémentaires ou au calibrage de systèmes existants.
2. Identifier les principaux contributeurs à notre impact en vue de définir des priorités.
3. Mettre en place des mesures d'amélioration dans le but de réduire la consommation d'énergie et la génération de déchets sur le site de production.

Entre-temps, nous avons amélioré la qualité des données de notre modèle d'ACV en recevant des données primaires des fournisseurs pour certaines de nos matières premières les plus utilisées.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Dans cette partie, les résultats de l'étude ACV pour les catégories d'impact évaluées sont précisés. Les valeurs sont exprimées par unité standard de matériau, et notre impact total en 2019, année de référence pour nos objectifs quinquennaux.

Veillez noter que les résultats sont exprimés pour la portée du berceau à la porte.

CATÉGORIE D'IMPACT	UNITÉ	IMPACT PAR UNITÉ 2019	IMPACT TOTAL
Potentiel de réchauffement climatique ¹	kg CO₂ eq	11.96	56,119,284.43
Scope 1		5.24	24,565,298
Scope 2		5.49	25,775,443
Scope 3		1.23	5,778,543
Demande en énergie primaire ^{1&2} MJ	MJ	765.96	3,592,835,870.63
Demande en énergie primaire renouvelable		281.78	1,321,711,152.93
Demande en énergie primaire non renouvelable		484.18	2,271,124,717.70
Consommation d'eau ²	m³	6.21	29,116,399.68

¹ Le potentiel de réchauffement climatique inclut le stockage en CO₂ des fibres de bois pré sèches dans nos panneaux.

² L'indicateur empreinte eau doit être utilisé avec précaution en raison des incertitudes élevées et de l'expérience limitée mentionnées dans la norme EN15804-A2. Ainsi, l'indicateur d'impact de l'empreinte eau en 2019 a été ajusté en se référant au document de position précédent afin de refléter une comparaison précise entre les 2 années.

L'unité d'échelle ou de référence à laquelle se rapportent les résultats de l'ACV est liée à la fonction du produit. On parle d'« unité fonctionnelle ». Compte tenu de la fonction de nos produits, l'unité fonctionnelle de nos analyses ACV est 1 m² de panneau. Ces chiffres servent de référence lorsqu'il s'agit de comparer l'impact environnemental de nos produits.

PROGRÈS EN 2021

Dans cette partie, les résultats de l'étude ACV pour les catégories d'impact évaluées sont précisés. Les valeurs sont exprimées par unité standard de matériau, et notre impact total en 2019, année de référence pour nos objectifs quinquennaux.

Veillez noter que les résultats sont exprimés pour la portée du berceau à la porte.

CATÉGORIE D'IMPACT	UNITÉ	IMPACT PAR UNITÉ 2019	IMPACT PAR UNITÉ 2021	Δ '19 - '21	IMPACT TOTAL 2019	IMPACT TOTAL 2021	Δ '19-'21
Potentiel de réchauffement¹	kg CO₂ eq	11.96	6.34	- 47%	56,119,284.43	28,084,633.26	- 50%
Scope 1		5.24	5.18	- 1%	24,565,298	22,964,951	- 7%
Scope 2		5.49	0	- 100%	25,775,443	0	- 100%
Scope 3		1.23	1,16	- 6%	5,778,543	5,119,682	- 11%
Demande en Énergie Primaire	MJ	765.89	692.26	- 10%	3,592,835,870.63	3,066,342,009.50	- 15%
Renouvelable DEP		281.75	290.13	+ 3%	1,321,711,152.93	1,285,123,782.91	- 3%
Non renouvelable DEP		484.14	402.13	- 17%	2,271,124,717.70	1,781,218,226.59	- 22%
Consommation d'eau	m³	6.21	5.96	- 4%	29,116,399.68	26,409,783.78	- 9%

¹ Une erreur de calcul lors de la séparation des champs d'application 1, 2 et 3 dans la dernière version du document de synthèse a été corrigée pour les valeurs de 2019.

Par rapport à l'année de référence 2019, l'impact environnemental total des panneaux Trespa a diminué en 2021 : de 50% sur le réchauffement climatique, de 15% sur la demande d'énergie primaire et de 9% sur l'empreinte hydrique. Le passage à une électricité 100 % renouvelable à partir de 2020 et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont les principaux facteurs ayant contribué à la modification de l'impact dans toutes les catégories, tandis qu'une partie de la réduction est due à la diminution du volume de production et à l'amélioration des données (5 %). Par conséquent, dans les années à venir, nous continuerons à mettre l'accent sur les activités d'amélioration mentionnées dans les sections précédentes : Nous explorerons en permanence toutes les possibilités d'accroître l'efficacité de nos processus, et nous continuerons à nous tourner vers des sources renouvelables et biosourcées plus durables (énergie et matériaux) dans la mesure du possible, dans le but de maintenir nos émissions annuelles de gaz à effet de serre conformes à nos objectifs de réduction,

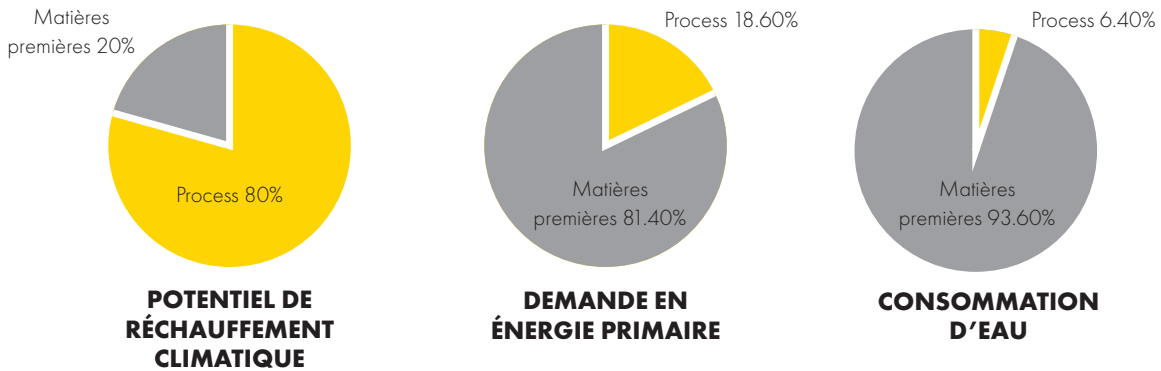
indépendamment de la variation des volumes de production.

Les résultats de l'ACV totale et par unité de 2020 se trouvent dans l'annexe.

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS POUR 2021

Chacune des étapes de fabrication décrite dans le cycle cradle to gate contribue à des degrés divers à l'impact environnemental global de nos stratifiés. Cet impact résulte du process de fabrication lui-même (l'énergie et l'eau consommées, les déchets produits et les émissions générées) et de la production des matériaux entrant dans la fabrication de nos panneaux. Les camemberts ci-dessous illustrent la

contribution du process de fabrication et des matières premières pour les trois indicateurs environnementaux étudiés : potentiel de réchauffement climatique (émissions de CO₂), demande en énergie primaire et empreinte eau. Comme on peut le voir sur la figure ci-dessous, une part significative de l'impact de nos panneaux est attribuable aux matières premières que nous achetons. Il nous faut donc optimiser nos propres activités mais aussi les matériaux que nous achetons.

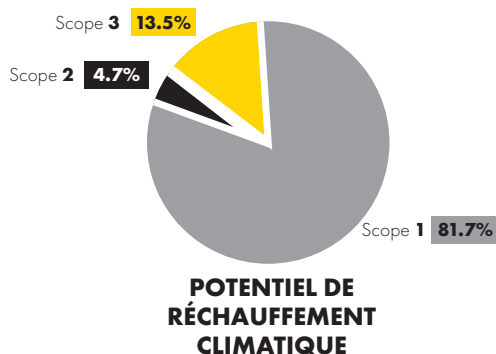


Le potentiel de réchauffement climatique (émissions de CO₂) est lui-même décomposé en trois catégories, conformément au Protocole des gaz à effet de serre :

Scope 1 Toutes les émissions générées par l'usine de production, y compris la combustion de carburant, les chaudières et les brûleurs de postcombustion.

Scope 2 Émissions indirectes induites par la consommation d'électricité achetée et utilisée par l'usine.

Scope 3 Toutes les autres émissions induites par des sources externes, à savoir : l'extraction, la production et le transport de matières premières; l'extraction de carburant ; l'élimination des déchets.





FEUILLE DE ROUTE 2030

RÉDUCTION DE L'IMPACT CRADLE TO GATE

La finalité de notre approche du développement durable est de définir des objectifs et des actions ciblées pour réduire notre impact environnemental tout en continuant à fournir les produits que vous attendez.

Nos objectifs de réduction à l'horizon 2026 (référence 2019) sont les suivants :

- Potentiel de réchauffement climatique (émissions de CO₂) : 50 % de réduction
- Demande en énergie primaire (fossile) : 8 % de réduction
- Empreinte eau : 5 % de réduction

Afin d'atteindre l'objectif défini pour le potentiel de réchauffement climatique, Trespas a mis en place une série d'actions et de projets détaillés dans le tableau ci-dessous.

MESURE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO ₂	SCOPE D'ÉMISSION	POTENTIEL DE RÉDUCTION DE CO ₂	STATUT
Efficacité énergétique optimiser l'utilisation de l'énergie thermique au niveau des presses et de la ligne d'imprégnation	Scope 1	10%	En cours
Privilégier l'énergie verte passer à 100 % d'électricité renouvelable	Scope 2	38%	Objectif atteint
Privilégier les matières premières renouvelables y compris des résines biosourcées	Scope 3	À définir (2 - 4%)	En cours

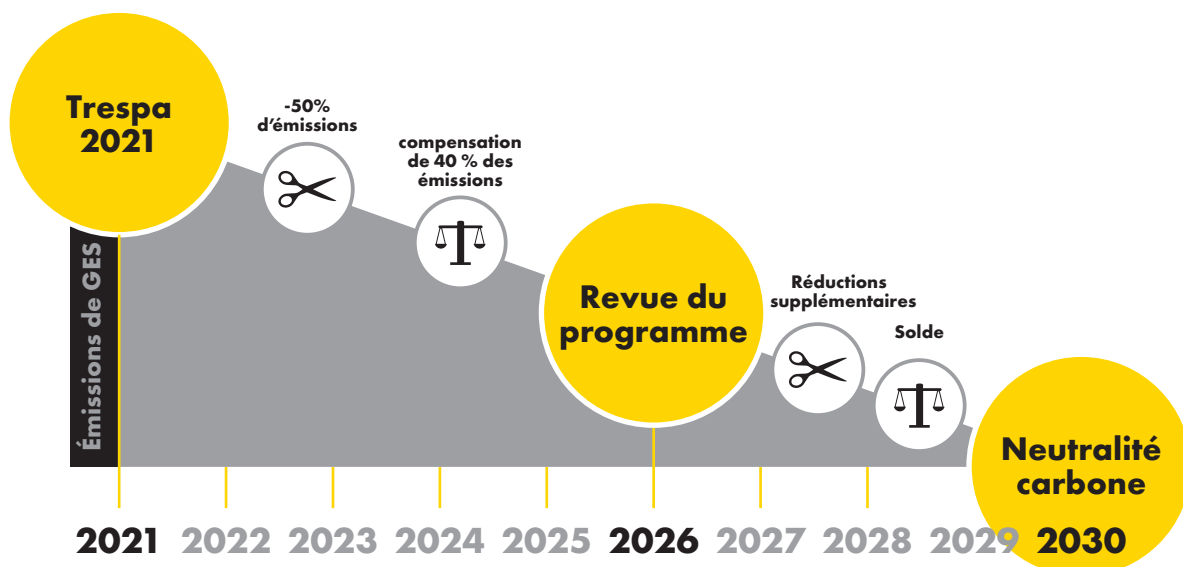
Objectif de réduction totale 50% (28,000 tonnes)

COMPENSER LES ÉMISSIONS

Trespa ambitionne également d'atteindre la neutralité carbone nette d'ici 2030. Parallèlement au programme d'amélioration interne exposé à la page précédente, nous commencerons également à compenser nos émissions de CO₂ en achetant des crédits carbone.

Le visuel ci-dessous illustre notre cheminement vers la neutralité carbone. Il reflète l'impact conjugué de nos mesures d'amélioration internes et de la compensation carbone pour contrebalancer nos émissions.

Nous sommes conscients que ce cheminement vers la neutralité carbone sera long et jalonné d'apprentissages. À mesure que nous progresserons, nous mettrons à profit les enseignements retirés pour actualiser notre approche, nos objectifs et nos calendriers. Nous estimons, toutefois, qu'il est essentiel de nous engager dès à présent sur cette voie, de relever le défi de la transition vers une activité plus durable, et de montrer l'exemple en œuvrant activement à un environnement meilleur.



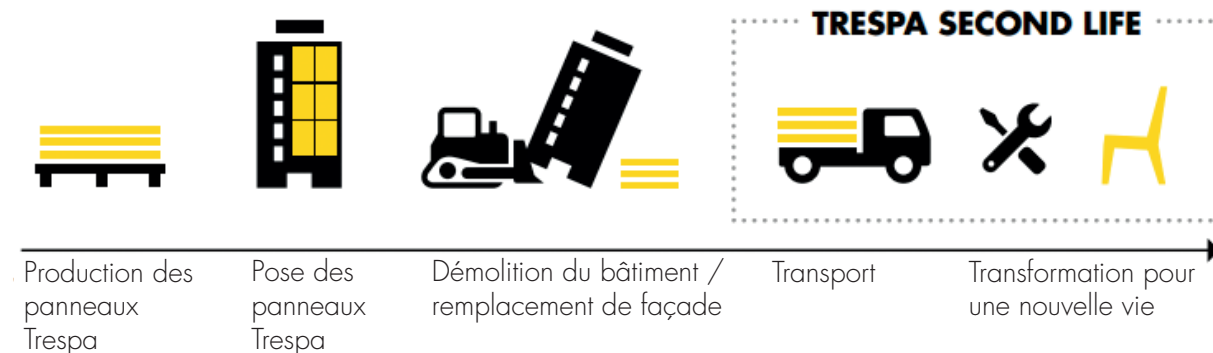
AMÉLIORER NOTRE MODÈLE ACV

Autre composante clé de notre démarche durabilité : la transparence et la fiabilité des données de notre modèle d'analyse du cycle de vie. La précision d'un modèle d'ACV est totalement tributaire des données disponibles. Garantir la qualité de ces données est pour nous une priorité absolue. Durant les cinq prochaines années, nous continuerons à augmenter l'éventail et la précision des données collectées dans nos usines de production. Dans l'analyse du cycle de vie, on fait clairement la distinction entre les données recueillies sur site (données primaires) et les données émanant de tiers (données secondaires) – avec une nette préférence pour les données primaires. Compte tenu du rôle significatif des matières premières dans nos ACV produit, nous entendons continuer à affiner nos données et collecter des informations directement auprès des fournisseurs de papier et de produits chimiques pour améliorer encore la précision et l'exactitude de ces données. Notre but ultime est de développer et maintenir un modèle d'ACV extrêmement précis et exploitable pour l'ensemble de nos produits.

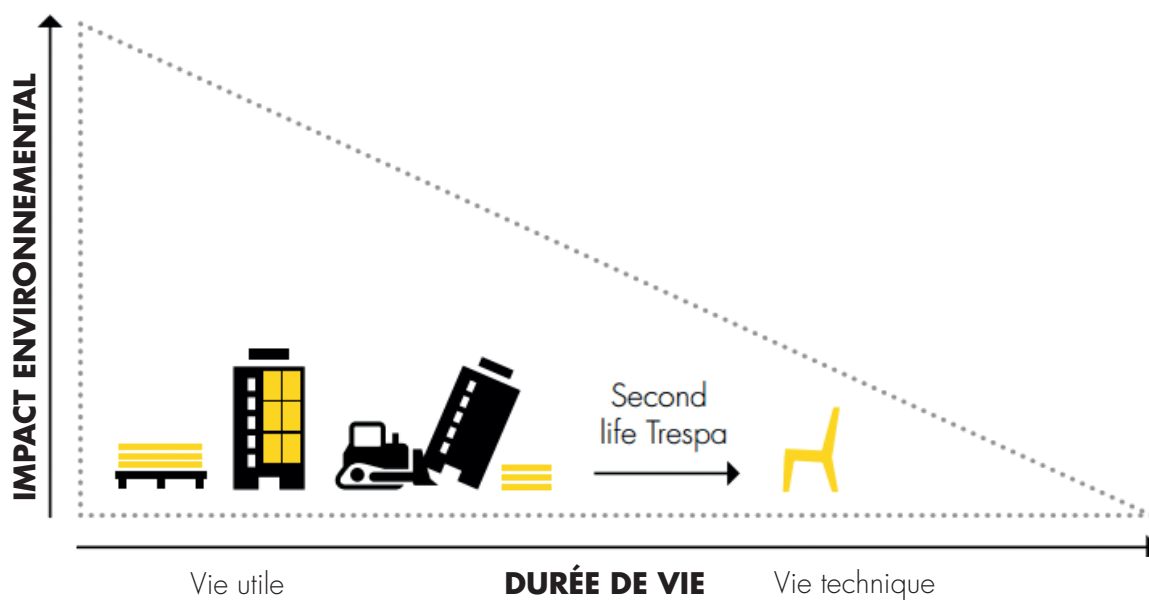
OPTIMISER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE EN AUGMENTANT LA DURÉE DE VIE UTILE DE NOS PRODUITS

Plus la durée de vie d'un produit est longue, plus l'impact environnemental lié à la production des matières premières et à la fabrication du produit (énergie, déchets, émissions, etc.) est lissé dans le temps. De plus, en réduisant le besoin de renouvellement, les produits à longue durée de vie consomment en définitive moins de ressources, émettent moins de polluants et génèrent moins de déchets que les biens à courte durée de vie. Prévenir la génération de déchets en étendant la durée de vie des produits est en fait la première stratégie préconisée par la Commission européenne pour réduire les déchets.

C'est dans cet esprit que Trespa a lancé, précédemment le programme Trespa Second Life. Les panneaux Trespa® Meteon® pour applications extérieures vendus dans le cadre de ce programme seront collectés après dépose et se verront offrir une seconde vie au lieu d'être mis en décharge.



Qu'ils soient déposés avant démolition du bâtiment ou en vue du relooking de la façade, les panneaux de revêtement de façade Trespa® Meeon® restent fonctionnels longtemps après la fin de leur mise en œuvre sur les bâtiments. Ils peuvent donc être réutilisés ou recyclés dans de nombreuses autres applications. La durée de vie technique des panneaux Trespa® Meeon® peut en effet excéder leur durée d'usage (période comprise entre la vente et l'élimination). Dans le cadre du programme Trespa Second Life, Trespa collectera et prendra en charge la conversion des panneaux HPL pour leur offrir une seconde vie.



DÉFINITIONS : POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DEMANDE EN ÉNERGIE PRIMAIRE ET EMPREINTE EAU

POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Cet indicateur renseigne sur la capacité d'un gaz à effet de serre à piéger la chaleur dans l'atmosphère. Les gaz à effet de serre sont des composés capables d'absorber le rayonnement infrarouge réfléchi par la surface terrestre chauffée par le soleil. Plus il y a de gaz à effet de serre, plus la chaleur reste emprisonnée dans l'atmosphère.

Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (qui est également le gaz à effet de serre le plus abondant), le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés. Le potentiel de réchauffement climatique s'exprime en équivalents CO₂.

DEMANDE EN ÉNERGIE PRIMAIRE

L'énergie primaire est une énergie disponible dans la nature avant toute conversion ou tout processus de transformation (comme l'énergie primaire contenue dans le pétrole brut, le gaz naturel et la biomasse). La production d'énergie secondaire (convertie en vapeur, électricité ou énergie thermique dérivée d'un processus technique, par exemple) requiert de l'énergie primaire. La demande en énergie primaire correspond à la quantité d'énergie extraite de la planète par le système évalué.

EMPREINTE EAU

Dans ce document, nous avons évalué l'empreinte eau pondérée par un indicateur de rareté. Cet indicateur estime la quantité d'eau consommée, pondérée par un indicateur de rareté. Il tient donc compte des différences d'impact environnemental potentiel de l'utilisation d'eau en fonction de la rareté de l'eau dans les régions considérées.

ANNEXE 1

LE CHAMP D'APPLICATION DU BERCEAU À LA TOMBE ?

Nous utilisons le périmètre "du berceau à la porte" pour nos ACV sur site, car nous nous concentrons sur les étapes qui sont sous notre contrôle et sur lesquelles nous pouvons agir. Nous pouvons améliorer nos processus pour les rendre plus efficaces et nous pouvons sélectionner des matières premières ayant un impact moindre. En outre, pour les étapes du cycle de vie qui se situent après la sortie de l'usine, nous ne disposons pas actuellement de suffisamment de données, ce qui nous oblige à formuler des hypothèses supplémentaires en ce qui concerne l'élimination de nos panneaux. Enfin, nous attendons actuellement les prochaines réglementations et un consensus général sur le sujet des avantages du stockage du carbone des produits à longue durée de vie en fin de vie.

Pour les déclarations environnementales de produits (EPD), nous utilisons plutôt le périmètre du berceau à la tombe, comme l'exigent les normes.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DE L'IMPACT POUR CY2020

CATÉGORIE D'IMPACT	UNITÉ	IMPACT PAR UNITÉ 2020	IMPACT TOTAL 2020
Potentiel de réchauffement climatique	kg CO₂ eq	6.45	26,069,065.87
Scope 1		5.22	21,115,943.36
Scope 2		0.32	1,303,453.29
Scope 3		0.90	3,649,669.22
Demande en Énergie Primaire	MJ	693.07	2,800,677,248.01
Demande en énergie primaire renouvelable		290.25	1,172,901,603.66
Demande en énergie primaire non renouvelable		402.82	1,627,775,644.35
Consommation d'eau	m³	6.06	24,507,978.87

ANNEXE 3

COMPENSATION CARBONE DESCRIPTION DU PROJET

En 2020 et 2021, pour compenser les 26 600 tonnes de CO₂ émises par les activités, nous avons choisi de compenser nos émissions par des projets de captage de gaz de décharge.

APERÇU DES PROJETS

LIEU	TYPE	NORME CARBON	VOLUME	TROISIÈME PARTIE VÉRIFIÉE
Italie	Landfill Gas	Green Planet	53,200 tonnes	Oui

Le projet porte sur le développement et la construction de deux installations de valorisation énergétique des déchets dans deux décharges du nord de l'Italie. L'objectif du projet est de capter le méthane qui se dégage de la décharge et de produire de l'électricité grâce à des moteurs à gaz couplés à des générateurs. Si ce projet n'était pas mis en place, le gaz s'échappant des décharges serait libéré sans entrave dans l'atmosphère, accélérant le réchauffement climatique.





CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions s'appliquent au présent document et son utilisation implique l'acceptation de plein droit des présentes conditions par l'utilisateur. Les informations contenues dans le présent document ne sont fournies qu'à titre indicatif par Trespa International B.V. (« Trespa »). Trespa ne peut garantir l'exactitude ni la complétude desdites informations. Trespa se réserve le droit de modifier ces informations à tout moment sans préavis. Les clients de Trespa et les tiers doivent s'assurer qu'ils disposent de la version la plus récente du document (pour obtenir la version la plus récente, veuillez consulter le site www.trespa.com). L'utilisateur ne peut tirer aucun droit des informations fournies ; l'utilisation de ces informations se fait sous la responsabilité et aux risques de l'utilisateur. Trespa ne garantit pas que les informations fournies dans le présent document sont appropriées à l'objet pour lequel l'utilisateur le consulte. Le présent document ne contient aucun plan, calculs des structures, estimation de coûts ou autres certificats ou garanties auxquels les clients et les tiers peuvent se référer. Il ne constitue pas une garantie des propriétés des produits Trespa. Les coloris présentés dans les supports de communication de Trespa (y compris, sans s'y limiter, les supports papier) et dans les échantillons des produits Trespa peuvent différer des coloris des produits Trespa fournis. Les échantillons ne sont pas prévus pour être soumis à des essais et ne sont pas représentatifs des caractéristiques des produits Trespa. Les produits et échantillons Trespa sont fabriqués dans les limites des tolérances de coloris indiquées et les couleurs peuvent différer d'un lot à l'autre même si le même coloris est employé. L'angle d'observation influence également la perception des coloris. Les panneaux métallisés se caractérisent par une surface dont la couleur change selon l'angle d'observation. La stabilité spécifique et les spécifications des coloris portent uniquement sur la surface décorative des produits Trespa et non pas sur le cœur du matériau et les échantillons desdits produits. À leur sortie d'usine, les panneaux Trespa sont livrés avec des côtés à coupe droite. Les clients et les tiers doivent faire appel à un professionnel pour demander conseil sur (le caractère approprié) des produits Trespa pour les applications souhaitées et sur les lois et la réglementation en vigueur. Trespa ne peut donner aucune garantie en la matière. La plus récente version en vigueur du programme de livraison et des fiches de caractéristiques techniques du produit (Material Properties Datasheet) peut être consultée sur le site www.trespa.info. Pour le choix des produits Trespa et pour les conseils à donner sur lesdits produits, il convient de consulter uniquement les informations contenues dans la version la plus récente et en vigueur de la fiche technique appropriée. Trespa se réserve le droit de modifier (les caractéristiques de) ses produits sans préavis.

RESPONSABILITÉ

Trespa décline toute responsabilité en cas de dommage découlant de l'usage du présent document ou s'y rapportant, sauf en cas de dol, de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de Trespa et/ou de ses dirigeants. La limitation de la responsabilité de Trespa s'étend à toutes les parties liées à Trespa, y compris, sans s'y limiter, ses dirigeants, employés, sociétés affiliées, fournisseurs, distributeurs, agents et représentants.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce et d'industrie Noord- en Midden-Limburg à Venlo (Pays-Bas) le 20 février 2015 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com/documentation.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa North America Ltd. qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente Trespa North America (Trespa North America General Terms and Conditions of Sale) qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com/documentation. Le texte desdites Conditions générales de vente sera communiqué gratuitement sur demande. Toutes autres conditions générales que celles mentionnées ci-dessus sont exclues et inapplicables, même si ces conditions générales figurent dans les appels d'offres, confirmations de commandes ou autres documents de la partie contractante ou sur le papier à lettre de celle-ci et même si Trespa ne s'oppose pas à de telles conditions générales.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle et tous les autres droits relatifs au contenu du présent document (y compris les logos, textes et photographies) appartiennent à Trespa et/ou à ses concédants. Toute utilisation du contenu du présent document, y compris la distribution, la reproduction, la publication, le stockage dans un fichier électronique et l'expédition de ce fichier, est expressément interdite sans l'autorisation écrite préalable de Trespa. * Trespa, Meteon, Athlon, TopLab, TopLabPLUS, TopLabECO-FIBRE, TopLabVERTICAL, TopLabBASE, Virtuon, Izeon, Pura, Pura NFC, Volkern, Trespa Essentials et Mystic Metallics sont des marques déposées de Trespa.

QUESTIONS

Si vous avez des questions ou des observations sur ce qui précède, nous vous prions de contacter Trespa.

NOUS CONTACTER

TRESPA INTERNATIONAL B.V.

P.O. Box 110, 6000 AC Weert
Wetering 20, 6002 SM Weert
Pays-Bas
www.trespa.com

TRESPA BELGIUM BV

H. van Veldekesingel 150 B. 19
3500 Hasselt
Belgique
Tél. : 0800 15501

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Tél. : 0800 73003
Info.Belux@Trespa.com

TRESPA FRANCE S.A.R.L.

15 Place Georges Pompidou
78180 Montigny-le-Bretonneux
France
Tél. : +33 (0) 1 34 98 16 67
Info.France@Trespa.com

CANADA TRESPA NORTH AMERICA LTD.

10155 Reading Road
Cincinnati, Ohio 45241
États Unis
Tél. : +1 800 487 3772
Info.NorthAmerica@Trespa.com

EMEA & APAC EXPORT CUSTOMER SERVICE DESK

Tél. : +31 (0) 495 458 839
Info.Export@Trespa.com

NOUS RENDRE VISITE

TRESPA DESIGN CENTRE WEERT

Wetering 20
6002 SM Weert
Pays-Bas
Tél. : +31 (0) 495 458 845
TDC.Weert@Trespa.com
www.trespa.com/fr/tdc

TRESPA DESIGN CENTRE BARCELONA

Calle Ribera 5,
08003 Barcelona
Espagne
Tél. : +34 (0) 93 295 4193
TDC.Barcelona@Trespa.com
www.trespa.com/fr/tdc

TRESPA DESIGN CENTRE SANTIAGO

Eliodoro Yáñez 2831
Torre A - Local 1
Providencia, Santiago
Chili
Tél. : +56 2 24069990
TDC.Santiago@Trespa.com
www.trespa.com/fr/tdc

SUIVEZ-NOUS SUR



VERSION 9.0 ■ BROCHURE CODE FR2501 ■ DATE 12-2022

RENDEZ-VOUS SUR TRESPA.COM ET/OU TRESPA.INFO POUR CONSULTER
LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CE DOCUMENT

TRESPA®